

Cadre de santé paramédical

Informations sur le concours

Publié le :	27-07-2026
Filière :	Filière médico-technique
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Interne
Nombre de postes offerts par l'établissement :	1
Adresse d'envoi email des candidatures :	
Date du concours :	23-11-2026
A propos du poste :	

La sélection des candidats repose sur une analyse de la complétude du dossier reposant sur :

la possession du titre de formation ou de l'attestation d'équivalence requis pour l'accès au corps des cadres de santé paramédicaux ;
l'analyse des qualités générales du dossier de candidature par le jury, afin d'évaluer l'aptitude à exercer les missions de cadre de santé paramédical.

Informations sur l'établissement

Nom :	HOPITAUX CIVILS DE COLMAR
Ville :	68000 Colmar
Site Web :	http://www.ch-colmar.fr/

Pour candidater

Date limite de candidature : 20-09-2026

Conditions de candidature :

Peuvent faire acte de candidature :

- les fonctionnaires hospitaliers titulaires du diplôme de cadre de santé, relevant des corps régis par le décret n°2011-748 du 27 juin 2011, comptant au 1er janvier de l'année du concours au moins cinq ans de services effectifs accomplis dans un ou plusieurs des corps précités,
- les agents non titulaires de la fonction publique hospitalière titulaires de l'un des diplômes, titres ou autorisation requis pour être recrutés dans l'un des corps précités et du diplôme de cadre de santé, ayant accompli au moins cinq ans de services publics effectifs en qualité de personnel de la filière médico-technique.

Pièces à fournir :

A l'appui de leur demande de candidature, les candidats doivent joindre les pièces suivantes en 5 exemplaires :

un dossier de candidature motivée mettant en valeur le parcours professionnel, les travaux accomplis et le projet professionnel en cas d'admission au concours,
une copie des diplômes ou certificats dont le candidat est titulaire et notamment le diplôme de cadre de santé,
toutes pièces justificatives de la situation administrative précisant notamment la durée des services effectués dans les corps précités.

La sélection des candidats repose sur une analyse de la complétude du dossier reposant sur :

la possession du titre de formation ou de l'attestation d'équivalence requis pour l'accès au corps des cadres de santé paramédicaux ;
l'analyse des qualités générales du dossier de candidature par le jury, afin d'évaluer l'aptitude à exercer les missions de cadre de santé paramédical.

Adresse postale pour
l'envoi des candidatures : La sélection des candidats repose sur une analyse de la complétude du dossier reposant sur :

1. la possession du titre de formation ou de l'attestation d'équivalence requis pour l'accès au corps des cadres de santé paramédicaux ;
2. l'analyse des qualités générales du dossier de candidature par le jury, afin d'évaluer l'aptitude à exercer les missions de cadre de santé paramédical.